



Communiqué de presse du Collectif
« 5 matinées de classe dans les écoles primaires du Loiret »

Instaurer le débat et ne pas renoncer aux 5 matinées de classes à l'école primaire

La parution du « décret Blanquer », qui permet le retour à la semaine de 4 jours à l'école primaire, n'a donné lieu à aucun débat démocratique. Cette décision a été prise de façon unilatérale, sans concertation, ni évaluation de la réforme.

Nous voulons permettre aux différents acteurs concernés de mener un débat éclairé avant une prise de position, début 2018, lors des conseils d'école.

Alors que les résultats de l'étude internationale PIRLS indiquent que les performances des élèves ont encore baissé, la France continue de se distinguer de ses voisins européens : les petits français sont ceux qui ont le moins de jours d'école, mais le nombre d'heures passées en classe est le plus élevé. C'est pour nous un contre-sens.

Le principal argument avancé pour ce retour à 4 jours est la régularité de la journée de classe qui diminuerait la fatigue des enfants. Raisonner ainsi, c'est faire abstraction de ce qui importe le plus : le rythme global de la vie de l'enfant.

Il faut repenser le rythme global de l'enfant sur tous les temps de la journée. Il s'agirait de mieux informer sur les aspects néfastes de l'utilisation excessive des écrans, facteurs de troubles du sommeil et de prendre en compte la sur-agitation des élèves causée par un climat scolaire dégradé.

Repenser à 4 jours d'école pour les enfants c'est :

- perdre une matinée de classe alors que le pic d'attention se situe le matin,
- perdre l'équivalent d'un mois de présence à l'école par an,
- concentrer les temps d'apprentissage et accroître la fatigue,
- allonger les temps de classe pour les élèves en difficulté en ajoutant les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires),
- supprimer l'enrichissement culturel et sportif des TAP (Temps d'Activités Périscolaires),
- fragiliser au final les élèves les plus en difficulté.

Si les questions de coût pour les communes, d'organisation de vie familiale, d'équilibre vie professionnelle/ vie personnelle pour les enseignants sont légitimes, l'intérêt de l'enfant doit primer sur nos décisions en conseil d'école.

Les organisations de notre Collectif se retrouvent autour d'une valeur commune : la réussite de tous les élèves dans le respect de leurs besoins. Elles demandent donc qu'une véritable concertation soit engagée afin que cet objectif essentiel prime sur l'intérêt des uns et des autres. Nos enfants le valent bien !

Pour en savoir plus : https://laligue.org/download/plaidoyer_rythmes_FrancasLigueAndevRFVE.pdf